

projets de construction pour loger les voyageurs. Le Comité est d'avis que cette construction ne devrait pas être entreprise par le gouvernement ni effectuée sous son égide, mais que ce dernier devrait l'aider et l'encourager. Alors que les Canadiens ont dépensé environ 22 millions de dollars en 1958 pour loger les touristes, certaines régions des États-Unis ont fait plus pour la construction que le Canada tout entier. Le Comité a étudié la question des prêts aux entreprises de tourisme pour la construction et l'amélioration de logements pour touristes et recommande que le gouvernement prenne des mesures à cet égard. Pour bien des gens qui exploitent le tourisme, les affaires affectent un caractère saisonnier et les facilités de crédit restent à un niveau minimum. Néanmoins, ils trouvent moyen d'accomplir cette tâche d'importance primordiale: faire entrer au Canada la troisième plus grande quantité de dollars étrangers qui pénètre chez nous. Le Comité n'entend pas établir de comparaisons en tenant compte des autres genres de prêts patronnés par le gouvernement. Il tient cependant à signaler que, du simple point de vue commercial, les prêts consacrés à l'amélioration des services de tourisme rapporteront davantage sous forme de recettes provenant de l'étranger et, en même temps, seront entièrement remboursés. Le Comité propose que le gouvernement adopte une méthode en vue de garantir un pourcentage déterminé des prêts qui seront consentis par les agences de prêts privées, de sorte qu'aucun décaissement des deniers publics ne sera nécessaire. On pourrait procéder de la même façon que pour les prêts accordés sous le régime de la loi nationale sur l'habitation ou de la loi sur la Banque d'expansion industrielle, ou mettre sur pied un nouveau régime de prêts.

91. Considérant la situation dans son ensemble, le Comité est d'avis qu'on a placé les services de tourisme et l'encouragement au tourisme à un niveau trop peu élevé de l'échelle administrative au Canada. Depuis son institution en 1934, l'Office a relevé de 7 ministères du gouvernement et de 11 ministres. D'autres pays tels le Mexique, le Japon et l'Espagne ont créé récemment des ministères du tourisme, ce qui a eu pour effet d'accroître les recettes provenant du tourisme. Au cours des sept dernières années, le Mexique a accru ses recettes touristiques d'environ 80 p. 100, en raison surtout du plus grand nombre de touristes américains, tandis que l'augmentation réalisée au Canada au cours de la même période s'établit à environ 11 p. 100. En 1958, le déficit du Canada au compte du tourisme avec tous les autres pays s'est établi à 192 millions de dollars comparativement à 102 millions en 1957. Dans le domaine du tourisme avec les États-Unis, notre déficit a atteint 102 millions, en regard de 78 millions en 1957. Le Comité recommande qu'un plus haut fonctionnaire du gouvernement s'occupe uniquement de favoriser le tourisme.

92. Le Comité recommande que les ministres responsables encouragent les fonctionnaires des douanes et de l'immigration travaillant aux frontières canadiennes et les fonctionnaires de nos parcs nationaux à se montrer très courtois envers tous ceux qui entrent au Canada. Le Comité, par l'intermédiaire de la Chambre des communes, exhorte tous les Canadiens à faire preuve, envers les touristes, de la plus grande courtoisie, qui est la clé du succès dans l'industrie du tourisme.

93. Le Comité apprécie l'aide qu'il a reçue du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, de ses fonctionnaires et d'autres témoins.

94. Un exemplaire du compte rendu des délibérations et des témoignages visant lesdits crédits est ci-annexé.

*Le président,*

J. W. MURPHY.